

Publié le 9 décembre 2014

Grand Lyon : La Serl sur tous les fronts

La Sem d'aménagement a su renforcer ses compétences en créant des filiales qui l'ont propulsée en quelques années comme un acteur lyonnais majeur de l'immobilier d'entreprises. Complémentaires, la Serl@énergies, la Serl@immo² et la Serl@services entrent en synergie avec la Serl@aménagement, cœur de métier traditionnel de la Serl. Souvent à la pointe à l'avant-garde, le groupe intervient là où les opérateurs privés font souvent défaut.



En créant de nouvelles filiales, la [Serl](#) a su fortement étoffer ses compétences, en quelques années seulement, devenant un acteur clé de l'immobilier d'entreprises sur le Grand Lyon. Au-delà de son rôle historique d'aménageur et de constructeur, le groupe s'occupe désormais également de portage et de gestion immobilière ; il accompagne aussi au quotidien la vie des entreprises et des salariés dans les sites qu'il réalise et exploite ; et il propose des projets d'énergies renouvelables adaptés aux besoins des opérateurs privés et des collectivités locales. « En huit ans, nous avons réussi à élargir notre savoir-faire pour répondre aux besoins territoriaux, confirme Yves Molina », directeur général adjoint de la Serl.

À la Serl@immo², filiale de type foncière patrimoniale, s'est ajoutée la Serl@services, spécialisée dans le « facility management » pour optimiser l'exploitation des parcs d'activités et autres bâtiments d'affaires. Parallèlement une structure dédiée aux énergies renouvelables, la Serl@energies, a été créée avec plusieurs partenaires.

Des interventions ciblées

« La Serl@immo², filiale à 100 % de la Serl, intervient particulièrement en accompagnement de la politique immobilière décidée par les collectivités locales, dont le Grand Lyon, poursuit Yves Molina. Elle favorise l'implantation et le développement d'activités économiques sur leur territoire, qu'il s'agisse de commerces, de PME, d'entreprises tertiaires ou industrielles dans les filières d'excellence ». Seule ou avec des partenaires, elle acquiert ou développe ainsi, à travers des SAS ou autres structures, des programmes immobiliers dédiés dont elle assure ensuite la commercialisation.

« La Serl n'intervient pas sur des opérations où la concurrence est clairement établie, mais plutôt quand le secteur privé est frileux, voir absent », précise Yves Molina. Son domaine d'intervention s'affiche en effet sur des « niches », quand le projet a des difficultés à trouver un promoteur et/ou un investisseur. Exemple : pour le montage d'une plateforme technologique, en lien direct avec la politique de développement économique de l'agglomération et la montée en puissance de pôles de compétitivité. « Fortement soutenu par les collectivités, le pôle Chimie Environnement. avait besoin, par exemple, de se doter de nouveaux outils immobiliers et techniques, en partenariat avec des acteurs publics et privés, pour fabriquer l'usine de demain ». L'intervention de la Serl a permis de répondre à ses attentes, mais aussi de positionner le Grand Lyon comme un territoire de

référence en Europe.